

Deux tiers des investissements en faveur des aménagements hydrauliques

Dossier de la rédaction de H2o
March 2018

Les investissements dans le secteur de l'eau représentent les deux tiers du total des investissements du secteur de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche dans le plan de développement 2016-2020. Ces investissements englobent la construction de quatre barrages (le barrage Mellegue-supérieur dans le gouvernorat du Kef, le barrage d'Oued Edwamiss dans le gouvernorat de Bizerte, plus les barrages de Saida dans le gouvernorat de La Manouba et Kalâa dans le gouvernorat de Sousse) mais également des projets de dessalement d'eau de mer dans la région sud du pays : avec une première unité à Zarât d'une capacité de production de 50 000 m³ par jour, extensible à 100 000 m³ par jour, qui profitera à 1 145 000 habitants répartis entre Gabès, Médenine et Tataouine (le projet est financé par la Banque allemande de développement, KfW) ; un second projet, à Sfax, financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), pour une capacité de production de 100 000 m³ par jour extensible à 200 000 m³ par jour, au profit de 650 000 habitants ; enfin, un troisième projet, également financé par l'Allemagne, concerne l'amélioration de la qualité de l'eau dans la région du sud. L'objectif est de baisser le niveau de salinité de l'eau à 1,5 gramme par litre au maximum pour les 585 000 habitants qui en bénéficieront à Gafsa, Tozeur, Kébili, Sidi Bouzid et Médenine. Les investissements concernent également l'approvisionnement en eau potable des zones rurales, via divers projets financés par la Banque africaine de développement ainsi que la Banque islamique de développement.

Concernant les zones irriguées, le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche prévoit d'entamer courant 2019 un projet couvrant les grandes zones irriguées publiques dans les gouvernorats de Jendouba, Béja, Bizerte, Siliana, Nabeul et Sfax. Ce projet vise principalement à améliorer les performances des services d'irrigation et de renforcer la gouvernance du secteur. Il comportera la réalisation d'expériences pilotes d'irrigation sur de grandes zones dans la perspective de 29 000 hectares irrigués à terme, et proposera la création d'une institution publique chargée de la gestion ainsi que l'amélioration des processus de post-production (commercialisation, stockage, conditionnement, transformation).

Maha Ouelhezi, La Presse (Tunis) - à l'Afrique à